



L'Écho de la Charnie

LE BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS DE CHEMIRÉ-EN-CHARNIE

JANVIER 2019

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2019, ainsi qu'une bonne santé, et vous demande de garder le moral malgré la crise que nous traversons.

Au cours de l'année 2018, le conseil municipal a porté deux projets importants pour la commune.

Il s'agit, d'une part, du déploiement de la fibre optique à Chemiré-en-Charnie. Celle-ci a été posée sur les poteaux téléphoniques, il est maintenant nécessaire que chacun veille à l'entretien de la végétation à proximité des fils du réseau, car chaque riverain est responsable de ses haies, et la réparation d'un fils cassé s'avère très onéreuse. Afin que chacun puisse recevoir la fibre, nous définissons actuellement une adresse bien distincte pour chaque logement. Concernant la commercialisation, une réunion publique est proposée par Sarthe Numérique et les fournisseurs d'accès, le jeudi 19 février à 18h00 à la salle de Joué en Charnie.

D'autre part, la construction de la nouvelle salle a démarré en juin 2018. Celle-ci devrait être opérationnelle pour l'été 2019, les Chemiréens et Chemiréennes seront invités pour l'inauguration. Vous trouverez dans ce bulletin un aperçu des travaux et le détail des autres opérations menées au cours de l'année 2018.

2019 sera l'année du Comice organisé à Joué en Charnie par nos deux communes, l'association « Comice de la Charnie » a été créée spécialement pour l'organisation de ce week-end festif. Merci aux organisateurs, n'hésitez pas à les rejoindre.

Je remercie également tous ceux qui participent à la vie locale et n'hésitent pas à prendre sur leur temps libre pour que notre village soit accueillant.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Michel COUTELLE

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Le Conseil Municipal | P 2 à 5 |
| Les achats et travaux..... | P 2 |
| Autres délibérations | P 4 et 5 |
| L'État civil..... | P 5 |
| Les finances de la commune..... | P 6 et 7 |
| La construction de la salle..... | P 8 à 10 |
| Les cérémonies..... | P 11 |
| Le classement des maisons fleuries..... | P 12 |
| La vie associative | P 12 à 18 |
| La vie pratique..... | P 19 |
| Infos pratiques..... | P 20 |

Conception et réalisation :

La commission communication et la
Secrétaire de mairie.
Remerciements à Martine Letourneur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les décisions du Conseil Municipal

Au cours de l'année **2018**, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

Les achats et les travaux

Démolition du logement rue Eugène Chauvelier (réunion du 6 avril 2018)



Le devis de l'entreprise SARL PELTIER de Sillé-le-Guillaume d'un montant de 2 382 € TTC est retenu pour la démolition du logement rue Eugène Chauvelier.

Pose d'un lampadaire rue Eugène Chauvelier (réunion du 6 juillet 2018)

Le devis de l'entreprise ERS Maine de Changé d'un montant de 3215 € HT est retenu pour la pose d'un lampadaire rue Eugène Chauvelier, en remplacement de la console qui était fixée sur le logement qui a été démoli.

Réfection des rives et habillage des chevrons salle Chauvelier (réunion du 6 juillet 2018)

Le devis de l'entreprise ESNAULT de Joué en Charnie d'un montant de 546 € TTC est retenu pour la réfection des rives et l'habillage des chevrons en ardoise sur le préau de la salle Chauvelier suite à la démolition du logement. Un bardage bois est prévu pour l'année prochaine.

Entretien des espaces verts (réunion du 6 avril 2018)

Le contrat d'entretien des espaces verts est reconduit avec Mr ORY de Saint Denis d'Orques, pour l'année 2018. Montant : 4 300.80 € TTC. La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectués, en fonction des besoins et selon la météo.

Contrat de maintenance informatique (réunion du 6 juillet 2018)

Le contrat de maintenance pour l'ordinateur de la Mairie est reconduit pour un montant de 242.85 € TTC auprès de la Société CONTY de Saint Pavace.

Contrat d'assurance des biens de la commune (réunion du 5 octobre 2018)

Un nouveau contrat d'assurance est signé avec Groupama pour l'assurance des biens de la commune. Coût annuel : 2050 €.

Contrat d'assurance des risques statutaires (réunion du 7 décembre 2018)

Le Conseil Municipal autorise le Maire a signé un contrat d'une durée de 4 ans avec la société d'assurance GRAS SAVOYE pour l'assurance du personnel par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Logiciels Mairie (réunion du 7 décembre 2018)

Le contrat d'acquisition et de prestations de services des logiciels de la Mairie, étant arrivé à échéance, le conseil municipal décide de renouveler le contrat auprès de la Société SEGILOG pour une durée de 3 ans. Montant annuel 1608 € TTC.

Chapelle d'Étival-en-Charnie

Création d'un plancher en bois à la Chapelle d'Étival-en-Charnie (réunion du 19 janvier 2018)

Suite à la demande de l'Association Culturelle pour la Sauvegarde de la Chapelle d'Étival-en-Charnie, le conseil municipal a décidé de faire réaliser un plancher en bois à la Chapelle. L'association a versé une subvention de 9 969.85 € à la commune.

Le devis de l'entreprise TOQUÉ d'un montant de 11 963.82 € TTC est retenu pour la réalisation de ce plancher.

Réfection de la couverture du versant Est de la Chapelle d'Étival-en-Charnie (réunions du 19 janvier et 6 avril 2018)

Le devis de l'entreprise TOQUÉ d'Épineu-le-Chevreuil d'un montant de 15 735.08 € TTC pour la réfection de la couverture du versant Est de la toiture de la Chapelle d'Étival-en-Charnie est retenu après accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le devis de l'entreprise SARL BASSEREAU DROUARD de Loué est retenu pour le branchement des eaux pluviales, suite à la réfection de la couverture de la Chapelle. Montant de 2 287.87 € TTC. *Le conseil municipal remercie Monsieur Duchemin d'avoir permis les travaux d'évacuation des eaux fluviales sur son terrain.*



CHAPELLE d'Étival en Charnie Travaux de réfection de la couverture du versant Est

Maîtrise d'ouvrage :
COMMUNE DE CHEMIRÉ EN CHARNIE
6 bis Place Saint Gilles 72540 CHEMIRÉ EN CHARNIE

Financement :

| | | |
|---------------------------------|-------------|-------|
| Commune de Chemiré en Charnie : | 6 008.31 € | (40%) |
| Région Pays de la Loire : | 3 004.16 € | (20%) |
| Département de la Sarthe : | 3 004.16 € | (20%) |
| Etat (DRAC) : | 3 004.16 € | (20%) |
| Coût total de l'opération : | 15 020.79 € | |

Des subventions de la DRAC, du Département et de la Région ont été accordées pour ces travaux.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Remboursement à la DRAC d'une subvention reçue en 2011

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a demandé le remboursement d'une aide de 10 820 € qui avait été versée à la commune en 2011 en vue des travaux de restauration des peintures et enduits de l'abside de la Chapelle d'Étival-en-Charnie. Ces travaux n'ayant pu être réalisés la commune a remboursé l'aide reçue.



Construction de la salle communale

Lancement de l'appel d'offres (réunion du 16 février 2018)

Le conseil municipal valide le projet de construction de la salle communale et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour lancer l'appel d'offres.

Attribution des marchés de travaux pour la construction de la salle (réunion du 20 avril 2018)

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de construction de la salle communale a eu lieu du 1er mars au 3 avril 2018. La commission d'ouverture des plis et d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 6 avril en mairie pour procéder à l'ouverture des plis reçus. 74 offres, tous lots confondus, ont été reçus.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

| Lot | Désignation du lot | Entreprise | Offre la Mieux disante HT |
|-----|--|-----------------|---------------------------|
| 1 | Terrassement- Aménagement des Abords | PIGEON TP | 48 652.22 |
| 2 | Gros Oeuvre | LANDRON | 99 750.00 |
| 3 | Charpente et bardage bois | DENIS MARIE | 49 650.84 |
| 4 | Étanchéité | SOPREMA | 23 967.40 |
| 5 | Couverture zinc | DENIS MARIE | 22 860.93 |
| 6 | Menuiseries extérieures-aluminium-serrurerie | GUYON | 29 627.20 |
| 7 | Menuiseries intérieures bois | LEROI | 30 998.69 |
| 8 | Doublage cloison plafonds | MAILHES POTTIER | 36 476.63 |
| 9 | Carrelage faïence | BLONDEAU | 15 564.69 |
| 10 | Peinture | BOULFRAY | 8 622.22 |
| 11 | Electricité courants fort et faible | EGE 72 | 32 018.25 |
| 12 | Chauffage ventilation plomberie | AMIARD PARIS | 71 287.04 |
| 13 | Parquet | UNIVERS PARQUET | 13 522.27 |
| | TOTAL | | 482 998.38 |

| | | |
|----------------------------------|-----------|-------------------|
| Option lot n°1 (béton désactivé) | PIGEON TP | 3 800.00 |
| TOTAL avec option | | 486 798.38 |

Emprunt construction de la salle communale (réunion du 6 juillet 2018)

Après avoir étudié différentes propositions, le conseil municipal, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt de 80 000 €, destiné à financer les dépenses de construction de la salle communale, aux conditions suivantes :

| | |
|-----------|------------|
| Montant | : 80 000 € |
| Taux fixe | : 1,60 % |
| Durée | : 20 ans |

Crédit Relais FCTVA pour la construction de la salle communale (réunion du 6 juillet 2018)

Après avoir étudié différentes propositions, le conseil municipal, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt court terme, en attendant le remboursement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), aux conditions suivantes :

| | |
|---------|---|
| Montant | : 100 000€ |
| Taux | : révisable Euribor 3 mois moyenné + marge 0,70% (Valeur de l'index à ce jour : - 0,329%) soit 0,371% à ce jour |
| Durée | : 24 mois |

Assurance pour la construction de la salle communale (réunion du 6 juillet 2018)

Après avoir étudié 2 propositions, le conseil municipal retient la proposition de Groupama pour l'assurance *Domages ouvrage*, formule garanties complètes pour un montant 4000 € HT.

Signature des conventions avec ENEDIS pour le déplacement de la ligne HTA (réunion du 16 février 2018)

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les conventions de servitude avec ENEDIS dans le cadre du déplacement des lignes électriques souterraine et aérienne au niveau de la parcelle B 778 (pour permettre la construction de la salle communale).

Devis ENEDIS raccordement nouvelle salle communale (réunion du 5 octobre 2018)

Le devis de la société ENEDIS d'un montant de 1293.12 € TTC est validé pour le raccordement électrique de la nouvelle salle communale.

Devis Orange Résoline raccordement nouvelle salle communale (réunion du 5 octobre 2018)

Le devis de la société Orange Résoline d'un montant de 912€ TTC est validé pour l'étude et le suivi du

LE CONSEIL MUNICIPAL

raccordement au réseau téléphonique de la nouvelle salle communale.

Autres délibérations

Suppression du poste de 2^{ème} adjoint (réunion du 27 juillet 2018)



Monsieur le Préfet par courrier en date du 19 juin 2018 a accepté la démission de Monsieur Jean-Paul Coquille, de ses fonctions de deuxième adjoint et de Conseiller Municipal. Le conseil municipal a décidé de ne pas pourvoir la vacance du poste de deuxième adjoint et de réduire à un, le nombre d'adjoint.

Élection d'un délégué auprès du SIAEP Charnie Champagne (réunion du 7 décembre 2018)

Madame Catherine Beauteemps-Joly est élue déléguée suppléante.

Délégués titulaires : Michel COUTELLE et André FOURNIER

Délégués suppléants : Mickaël FEUVRIER et Catherine BEAUTEMPS-JOLY

Communauté de Communes 

Le conseil municipal a validé les décisions suivantes : (réunions du 19 janvier, 16 février, 6 avril, 5 octobre 2018)

- Modification des statuts sur la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) sur l'évaluation des charges transférées au 1^{er} janvier 2017,
- Modification des statuts sur la compétence : « transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) en Syndicat Mixte »,
- Validation du transfert de propriété de deux bâtiments à usage professionnel sur la zone de Saint Denis d'Orques au profit de la communauté de communes,
- Adhésion de la communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen au Syndicat de Bassin entre Sarthe et Mayenne.

Les subventions accordées par le conseil municipal Vote des subventions 2018 (réunion du 19 janvier 2018)

| | |
|--|-----------------------------|
| Taxi collectif (Animation Loisirs) | 340 € |
| Animation Loisirs | 100 € |
| Animation Loisirs (fêtes et cérémonies) | 200 € |
| ACSCEC (Chapelle d'Etival) | 50 € |
| Association Charnie Environnement | 25 € |
| Association Charnie Rando | 25 € |
| Les Ateliers de l'histoire de la Charnie | 25 € |
| Club des aînés Chemiré Générations mouvement | 150 € |
| Club photo des Pays de Loué | 25 € |
| Association pour le don de sang | 25 € |
| Ligue contre le cancer | 25 € |
| Gaule de Joué | 80 € |
| Société musicale de Loué | 100 € |
| Foyer socio éducatif du collège Bellevue Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Association sportive Hironnelles (collège) Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Coopérative de l'école publique de Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Ecole du Sacré Cœur de Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Collège Saint Michel de Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Association sportive du collège Saint Michel de Loué | 20 €/enfant suivant demande |
| Centre de formation des apprentis | 20 €/enfant suivant demande |

Par délibération en date du 5 octobre 2018, le conseil municipal a attribué à l'association « Comice de la Charnie » une subvention de 1 500 € pour l'organisation du comice 2019 qui aura lieu à Joué en Charnie les 24 et 25 août 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Frais de fonctionnement des écoles (réunions du 19 janvier, 25 mai, 5 octobre 2018)



Le conseil municipal a validé les participations aux frais de fonctionnement des écoles où sont scolarisés les enfants de Chemiré-en-Charnie :

- École Saint-Exupéry de Sablé : 528.60 € pour un élève.
- École Saint Pavin de Le Mans : 419 € pour un élève en classe élémentaire et 441 € pour un élève en classe maternelle.
- École publique de Loué : 916 € par élève plus une participation de 157 € par élève fréquentant la cantine et 28 € par élève fréquentant la garderie.
- École Sacré Cœur de Loué : 600 € par élève.

Heures complémentaires

35 heures complémentaires ont été réglées à l'adjointe administrative, dans le cadre du dossier de construction de la salle.



ETAT CIVIL 2018

Mariage

Aurélie GAULUPEAU
et

Sébastien GEORGET

Meilleurs vœux de bonheur aux époux

Décès

Monsieur Marc BARBIEUX
Madame Yvonne BELLANGER
Madame Yvette DANGEARD
Monsieur Raymond SAILLANT
Monsieur Romain VILAIN

Sincères condoléances à leur famille.

Déclaration d'intention d'aliéner (réunion du 5 octobre 2018)



Les déclarations d'intention d'aliéner concernant les parcelles soumises au droit de préemption urbain dans le PLU, présentées par les notaires au cours de l'année, n'ont pas reçu d'opposition du conseil municipal.

Accord de principe pour la vente du chemin rural n°44 et achat d'une bande de terrain

Le conseil municipal a donné son accord de principe pour la vente du chemin rural n°44 et pour l'achat d'une bande de terrain en vue de la création d'un chemin reliant le chemin de Calais et la route d'Etival.



Des jeunes lycéen(nes) Allemands, Mexicains et Japonais recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.
« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Christine EMERY

emeryc72@gmail.com

02.43.88.56.55 / 06.73.10.74.65

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14



LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le détail de chaque budget est consultable en Mairie sur simple demande

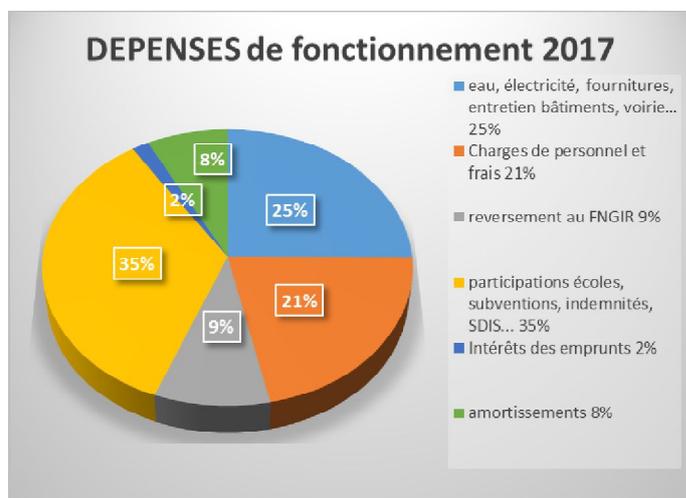
Le Compte Administratif 2017

| | Dépenses 2017 | Recettes 2017 | Résultats antérieurs | Résultats 2017 |
|----------------|-------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 139 460.89 | 149 190.64 | 242 047.57 | 251 777.32 |
| Investissement | 20 057.49 | 28 611.58 | 7 896.69 | 16 450.78 |
| Total | 159 518.38 | 177 802.22 | 249 944.26 | 268 228.10 |

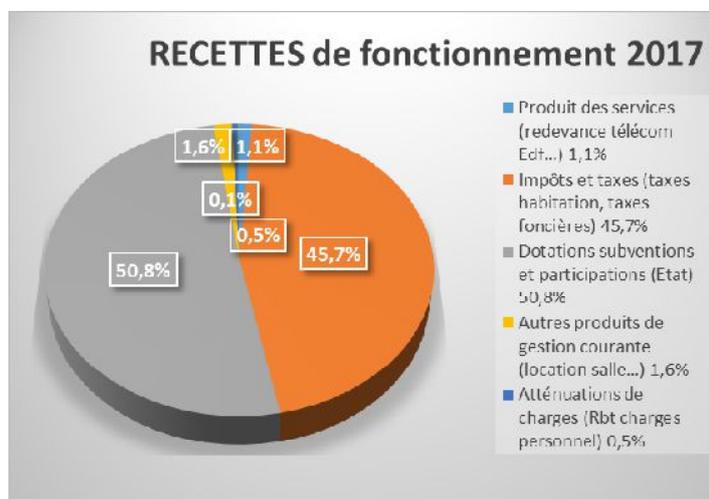
Le **Compte Administratif** a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 16 février 2018. Il présente les **dépenses et recettes réalisées et comptabilisées** dans les comptes de la Mairie **au cours de l'exercice**, il correspond au compte de gestion établi en parallèle par le comptable du Trésor Public.

Recettes et dépenses de FONCTIONNEMENT

| Dépenses de fonctionnement 2017 | |
|--|-------------------|
| Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures, entretien bâtiments, voirie...) | 34 947.99 |
| Charges de personnel et frais | 29 951.10 |
| Atténuation de produits (reversement au FNGIR*) | 13 139.00 |
| Autres charges de gestion courante (participations écoles, subventions, indemnités, Service Départemental d'Incendie et de Secours...) | 48 534.44 |
| Charges financières (Intérêts des emprunts) | 2 244.62 |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 10 643.74 |
| Total dépenses de fonctionnement | 139 460.89 |



*FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (mécanisme qui assure à chaque commune la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle de 2011)



| Recettes de fonctionnement 2017 | |
|---|-------------------|
| Produit des services (redevance télécom Edf...) | 1 705.78 |
| Impôts et taxes (taxes habitation, taxes foncières) | 68 238.98 |
| Dotations subventions et participations (Etat) | 75 847.79 |
| Autres produits de gestion courante (location salle...) | 2 440.00 |
| Atténuations de charges (Rbt charges personnel) | 736.00 |
| Produits exceptionnels | 222.09 |
| Total recettes de fonctionnement | 149 190.64 |

LES FINANCES DE LA COMMUNE

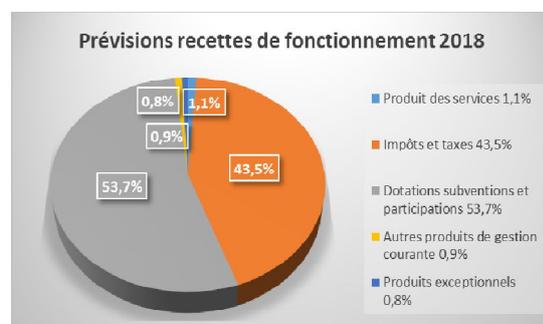
Opérations d'INVESTISSEMENT

| Opérations d'investissement réalisées en 2017 | |
|---|------------------|
| Etudes future salle communale | 10 671.11 |
| Remboursement capital emprunts | 6 900.87 |
| Logiciels Mairie Ségilog | 1 355.40 |
| Voirie | 1 130.11 |
| TOTAL | 20 057.49 |

Le taux d'endettement 2018 est d'environ 5% ce qui offre la possibilité de contracter un emprunt de 80 000€ pour la construction de la salle.

Le Budget Primitif 2018

| | Prévisions dépenses 2018 | Prévisions recettes 2018 |
|-----------------------|--|---|
| Fonctionnement | 386 997.32 Dont 224 065.32 pour financer l'investissement | 386 997.32 |
| Investissement | 751 574.10 | 751 574.10 Dont 224 065.32 provenant du fonctionnement |



Taux des 3 taxes 2018

Taxe d'Habitation : 15.56%
Taxe Foncière/bâti : 12.53%
Taxe Foncière/non bâti : 23.99%

Le Budget Primitif a été voté, par le conseil municipal lors de sa séance du 16 février 2018. Il correspond aux prévisions et autorisations de dépenses et recettes pour l'exercice.

Le Budget Primitif 2018 est voté en équilibre sans augmentation des taxes. Le budget d'une commune présente les **dépenses de fonctionnement** qui correspondent à l'activité des services : l'entretien des bâtiments, le salaire des agents, les aides aux associations et les **dépenses d'investissement** qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité et améliorer la qualité de vie des habitants : construction de bâtiments, renouvellement de matériel, travaux de voirie....

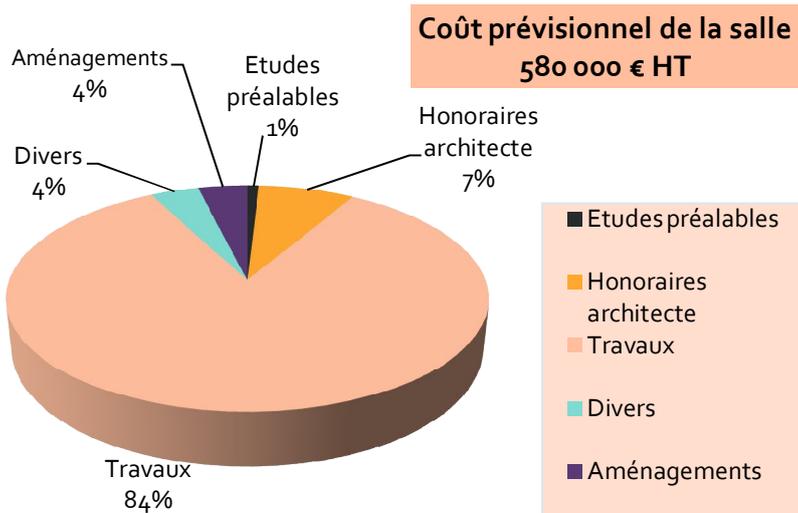
Crédits d'investissement 2018 votés le 16 février 2018

| | |
|----------------------------------|---------|
| Construction salle communale | 680 457 |
| Chapelle d'Étival | 29 988 |
| Reversement DRAC | 10 820 |
| Lampadaire rue Eugène Chauvelier | 3 962 |
| Logiciel Mairie SEGILOG | 1 356 |
| Aménagement place stationnement | 1 000 |
| Voirie | 500 |

Certains investissements n'ont pas été réalisés en 2018. Les sommes seront reportées ou réaffectées sur le budget primitif 2019, selon les nouvelles décisions

LA CONSTRUCTION DE LA SALLE

LA CONSTRUCTION DE LA SALLE COMMUNALE VISITE DE CHANTIER EN CHIFFRES ET EN IMAGES



LA CONSTRUCTION DE LA SALLE

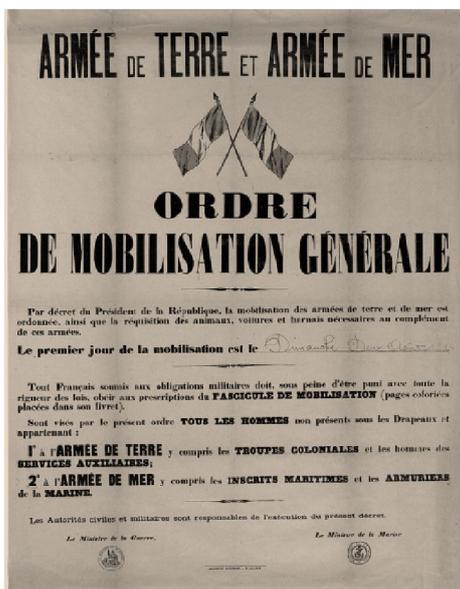
Petit catalogue des engins de chantier



LA CONSTRUCTION DE LA SALLE

Des fondations au toit





Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Souvenons-nous des victimes de cette guerre 14/18 dont les 24 Chemiréens morts sur le champ de bataille de la Marne, à Wysschaëte en Belgique, dans la Somme, dans la Meuse, à Douaumont, à Villiers Le-Bretonneux.

Leurs noms sont gravés sur le monument aux morts de la place Saint-Gilles. Vous trouverez la tombe de certains d'entre eux * au cimetière de Chemiré-en-Charnie.

1914

Albert ANDROUARD (1892-1914)
Auguste TELLIER (1880-1914)
Frédéric ANDROUARD (1891-1914)
Joseph LEMARCHAND (1882-1914)
Emile LEMAITRE (1881-1914)

1917

Jean-Baptiste CHAUVEAU* (18 -1917)
Camille CAME (1887-1917)

1915

André BROSSARD (1872-1915)
Louis BOUTTIER (1880-1915)
Victor PEAN (1887-1915)
Charles SAVIGNE* (1894-1915)
Alfred GUYARD (1880-1915)
Ferdinand TOURY (1877-1915)

1916

Marcel NERDEUX (1895-1916)
Céneré RENAULT (1887-1916)
Victor BOUTRUCHE (1894-1916)

1918

Arsène LAMBERT (1894-1918)
Pierre GE NELLE (1895-1918)
Albert THIREAU (1878-1918)
Michel HOUDOU (1895-1918)
Théodore HOULBERT (1887-1918)
François PLUMAS (1879-1918)
Emile LEGENDRE (1889-1918)

LA VIE ASSOCIATIVE

Le concours des maisons fleuries de Chemiré-en-Charnie

Le concours des maisons fleuries de Chemiré-en-Charnie s'est clôt le 21 juillet 2018. Les membres du jury, Mesdames Derouard Paulette, Besnard Angélique, Messieurs Régis Noir, Romain Lanoë, Thierry Lecornué, Jean-Pierre Coutadeur, ont désigné **les LAUREATS** suivants :



Catégorie Trottoirs (bourg)

1. GUITTET Georges et Odette
2. DELHOMMAIS Marie-Thérèse
3. COUTELLE Liliane et Michel
4. BELLANGER Yvonne
5. PLU Odette



Catégorie Cours (bourg)

1. DUBOIS Georges et Colette
2. GUITTET Georges et Odette
3. MARIE Florent et Marion

Catégorie Cours et Espaces (campagne)

1. ROUSSEAU Maurice et Marguerite
2. CASTEL Christian et Guylène
3. RICOULT Gérard et Eliane
4. AHIER Roland et Fabienne
5. DESNOS Micheline
6. FOURNIER André et MORICE Elisabeth



Catégorie Cours et Espaces (bourg)

1. THORNE Robert et Kristin
2. COQUILLE Jean-Paul et Françoise
3. BASSEREAU Jacky et Nelly (ex-æquo)
4. TUNKS Ivans et Jill (ex-æquo)
5. ALVES Pierre et



Claudine

6. BRIFFAULT Rolland
7. SIMON Gérard et Yveline
8. GORGET Sébastien et Aurélie
9. LOGEREAU Pierre et Catherine
10. LETOURNEUR Michel et Martine
11. AUZEAU Yannick et Pascale
12. PLU Odette
13. PADOIS Nicolas et Caroline (ex-æquo)
14. PANCHER Michel et Brigitte (ex-æquo)
15. GOMMEZ Guillaume et Linda (ex-æquo)
16. MOLARD Anne (ex-æquo)

De grands BRAVO et MERCI à tous ceux qui fleurissent Chemiré !

Des bons d'achat sont offerts aux lauréats par la mairie pour poursuivre ce joli geste.

Si vous souhaitez concourir ou être membre du jury du concours de fleurissement 2019, faites vous connaître auprès de la mairie.



CHARNIE ENVIRONNEMENT

BILAN de 2018 :

ENFIN DES INITIATIVES POUR SAUVEGARDER LE BOCAGE

Depuis 10 ans Charnie Environnement multiplie les appels aux élus pour prendre des mesures énergiques en faveur de la préservation du bocage. Dès lors saluons l'initiative du Conseil Départemental de doubler en 2019 l'enveloppe budgétaire du bocage. Celui-ci, a dit le Président Le Méner « est aujourd'hui menacé dans notre département par les attaques que subit l'élevage au profit de la grande culture céréalière ou de certaines mauvaises pratiques agricoles ». Rappelons que les haies ont une action bénéfique pour limiter le ruissellement des eaux pluviales et pour préserver les insectes pollinisateurs. Ceux-ci sont indispensables à notre propre subsistance comme à celle de nombreuses espèces et notamment les oiseaux dont les populations ont été décimées en 2018. À cet égard le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie dont fait partie Charnie Environnement est partie prenante dans un plan d'action lancé en Mayenne par le tout nouveau « Collectif Bocage 53 ». On apprécierait que les élus de LBN s'inspirent des initiatives de ce plan visant notamment à empêcher toute destruction sauvage de chênes adultes et d'arasement de talus qui aggravent les inondations.



Dans le bilan positif de l'année 2018, nous n'oublions pas l'abandon définitif du Perm Tennie qui visait à reprendre l'exploitation du gisement aurifère de Rouez en Champagne par la Société Variscan. Ainsi s'achève une longue période de 7 ans qui aura occasionné une trop grosse dépense d'énergie de la part d'opposants lucides et qui aura inutilement alourdi notre bilan

LA VIE ASSOCIATIVE

carbone en transports divers. Dorénavant le site va accueillir une centrale solaire photovoltaïque de 5 Mw. Il ne faudrait pas oublier pour autant qu'il reste classé « dangereux » en raison de ses 300 000 m³ de résidus miniers cyanurés.

En août lors d'une enquête publique nous avons rédigé pour le Collectif Charnie la déposition contre le projet de méthaniseur de Chammes-Sainte Suzanne, dangereux pour la santé car appelé à recevoir d'importantes quantités de déchets d'origine animale (ceux de l'abattoir porcin d'Évron). Traités insuffisamment dans le méthaniseur, les bactéries risquent de polluer gravement les pâtures avec des épandages incontrôlés. Le commissaire enquêteur, tout en omettant de pointer les réponses manquantes ou incomplètes aux questions posées par l'enquête publique a néanmoins rendu un avis favorable.

Projet de carrière en forêt de Malpaire : le pétitionnaire a introduit un recours auprès du Tribunal Administratif contre l'arrêté du préfet qui rejetait le projet.

Enfin le Collectif Charnie, aux côtés de l'association locale s'est opposé lors d'une enquête publique au projet de centrale de bitume à Joué en Charnie, dangereux pour la santé des riverains et des animaux paissant aux alentours.

COMPTEURS ÉLECTRIQUES LINKY

Charnie Environnement a rencontré le 18 décembre dernier le maire de Chemiré, Monsieur Coutelle, pour lui communiquer les informations à sa disposition sur les risques sérieux qu'occasionne la pose des nouveaux compteurs dénommés Linky que plusieurs pays de l'UE (Allemagne, Belgique et Portugal) ont refusé. En Sarthe, des incendies se sont déclarés à Mamers en juin et au Mans en octobre avec d'importants dégâts. Joint par M. Coutelle, Enedis affirme que ce n'est pas dû à l'installation des compteurs Linky et que ses prestataires en charge de la pose des Linky respectent les normes. Les premiers compteurs Linky à Chemiré ne devraient pas être installés avant octobre. Indiquons que les particuliers doivent être avertis 45 jours à l'avance par Enedis pour un changement de compteur et qu'ils ont le pouvoir de s'y opposer par lettre recommandée avec AR. En cas de problème, ne pas hésiter à nous joindre.

Le Président de Charnie Environnement

Laurent Desprez



L'ASSOCIATION CULTURELLE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE D'ÉTIVAL-EN-CHARNIE

L'année 2018 s'est achevée par un bilan globalement très positif. Et nous nous en réjouissons. En effet, elle a vu la réalisation de plusieurs projets qui nous tenaient particulièrement à cœur.

En premier lieu, la réfection du pan nord de la toiture de la chapelle initiée par la municipalité. Nous avons bien entendu soutenu ce projet. Les travaux, cofinancés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont été menés au mois d'octobre dernier. Ils ont consisté à poser une nouvelle couverture d'ardoises et à installer des gouttières. Ces dernières vont ainsi empêcher le ruissellement des eaux de pluies sur les murs et assainir les fondations.

Comme prévu, l'association a financé l'installation d'un plancher en bois de châtaignier sur l'ensemble de la surface de la



chapelle. Ces travaux se sont déroulés au printemps dernier. Le résultat est tout à fait remarquable et a été unanimement salué par les nombreux visiteurs et adhérents qui se sont déplacés cette année à Étival. Ce nouveau plancher nous a permis de repenser complètement l'agencement intérieur de la chapelle, la rendant ainsi plus accessible et plus accueillante.



Comme nous nous y étions engagés, nous avons initié un nouveau cycle d'animations culturelles. Deux spectacles ont été proposés cette année. Le premier

a eu lieu après l'Assemblée Générale du 30 juin dernier. Le conteur Didier Bardoux nous a présenté, avec la verve qui le caractérise, quelques histoires de la vie rurale sarthoise. Lors des journées du patrimoine, c'est un quatuor de

LA VIE ASSOCIATIVE

clarinettes qui nous a fait le plaisir de se produire à la chapelle. Ces deux spectacles ont été un succès puisque, sur l'ensemble de ces deux manifestations, plus de 100 personnes ont fait le déplacement, dont certaines découvraient pour la première fois le site d'Étival et sa chapelle.

Enfin il reste le projet de balisage du sentier pédestre et pédagogique faisant le tour de l'ancien enclos de l'abbaye. Il nécessite des financements en lien avec le programme européen LEADER et les collectivités locales. Son étude de faisabilité se poursuit entre tous les partenaires.

Plus que jamais le développement et l'attractivité des territoires ruraux passe par la préservation et la valorisation du patrimoine. Fort de son environnement naturel de qualité et de la richesse de son passé, la commune de Chemiré-en-Charnie possède indéniablement les moyens de répondre à cette nouvelle dynamique des territoires. C'est en tout le cas le sens de notre engagement.

Retrouvez-nous sur notre site : etival-en-charnie.org.

Les membres du bureau et moi-même comptons sur votre soutien et vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Cordialement,
Le président
Philippe Grégoire



LE CLUB DE CHEMIRE-EN-CHARNIE

ACTIVITES 2018

Actuellement le Club Générations-Mouvement de Chemiré-en-Charnie compte 21 adhérents ou adhérentes ainsi que 3 membres sympathisants.

Malheureusement nous déplorons le décès d'anciens au cours de l'année.

Nos activités s'articulent autour de :

- Nos rencontres bimensuelles les deuxième et quatrième Mardi de chaque mois vers 14 h à la salle Chauvelier qui connaissent une fréquentation sans cesse croissante.

- L'après-midi crêpes organisée en Février.

- Le repas des aînés qui a eu lieu cette année au restaurant de Torcé-Viviers en Charnie à la satisfaction de tous.

- Le Loto-bûche qui s'est déroulé le 10 Décembre. Les heureux gagnants ont pu profiter de divers prix ; chaque membre du club s'est vu remettre un cadeau.

Nous avons également participé aux activités proposées par Générations-Mouvement du canton :

- Journées de la forme

- Journées d'initiation au Tarot

- Questions pour un après-midi.

- Le concours culturel départemental animé par un groupe de fidèles.

Nous n'oublions pas ce qu'organisent les autres clubs du canton ! la Poule au pot à Crannes et la Choucroute à Loué.

Le club Générations-Mouvement de Chemiré-en-Charnie remercie la commune de Chemiré et le club du canton de Loué pour leurs subventions qui lui permettent de financer ces activités et invite tous les aînés Chemiréens et Chemiréennes à venir participer et adhérer.

La présidente
Sylvie Vanherpe

ANIMATION LOISIRS

2 Avril 2018- Chasse aux œufs

Aux abords de l'église une vingtaine d'enfants accompagnés de leur famille ont exploré tous les recoins où pouvaient se cacher les friandises avant de se les répartir en fin de matinée salle Chauvelier. Les parents ont partagé le verre de l'amitié pour clôturer cette rencontre.

1^{er} Mai - Rallye touristique

Cette année 13 équipes ont participé au rallye, le pique-nique du midi s'est déroulé dans le cadre verdoyant des grottes de Saulges. Le repas servi en fin de journée a réuni 33 convives qui ont partagé dans une ambiance conviviale



LA VIE ASSOCIATIVE

un cassoulet préparé par M. TERRIER boucher-charcutier à Loué et habitant de Chemiré.

2 septembre - Assemblée de la Saint Gilles

Compte tenu de l'échec financier des lotos des années précédentes, il a été décidé de ne pas le renouveler cette année. Les travaux de la nouvelle salle des fêtes ayant débuté, le cochon grillé a été déplacé dans le pré se trouvant à côté du terrain communal. Nous remercions M. DERRE pour le prêt de son terrain. Cette année un peu moins de 300 personnes se sont retrouvées pour savourer le cochon grillé. Le repas était animé par le groupe Méli-Mélodies qui a interprété des chansons françaises des années 50 à 80.

Un grand merci aux bénévoles qui contribuent très largement à la réussite de cette manifestation en nous apportant leur aide non seulement le jour de la manifestation mais aussi les jours précédant et suivant.

24 novembre - Pot au feu

50 participants ont dégusté ce plat traditionnel cuisiné cette année par les bénévoles d'animation loisirs. La viande était fournie par la boucherie des halles de Conlie bien connue des habitants de Chemiré qui font confiance à ce commerçant ambulant de passage dans la commune tous les vendredis matin.

8 décembre - Téléthon

50,00 € prélevés sur la somme perçue lors du pot au feu ont été remis aux cyclotouristes Louésiens en charge de la collecte des dons versés au bénéfice de la recherche médicale. Comme chaque année, une collation a été offerte aux cyclo randonneurs.

21 décembre - Fête de Noël

Le spectacle musical « Les cookies de Noël » proposé par la compagnie du Métronome a ravi petits et grands. Le Père Noël n'a pas oublié les enfants présents qui sont repartis avec des friandises. La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié et avec la dégustation d'excellentes bûches de Noël fournies par notre boulanger ambulant de St Denis d'Orques.



C'est en comptant sur votre soutien et votre participation aux manifestations à venir qu'avec les membres du bureau, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président
André Fournier



Comice : le retour

2005 -2012- 2019

Le comice itinérant du canton de Loué est organisé tous les 7 ans par Joué et Chemiré-en-Charnie

En 2005, Joué associé à Chemiré accueille le premier comice géré par l'Amicale du comice Joué-Chemiré présidée par Bernard Esnault.

En 2012 : c'est Chemiré, associé à Joué dans l'Entente de la Charnie présidée par Jean-Paul Coquille, qui organise le comice.

En 2019, c'est le retour des festivités à Joué-en-Charnie.

Des équipes en place

La première réunion de « reprise de contact » en avril 2018 et la deuxième en septembre ont réuni environ 80 personnes habitantes de Joué et de Chemiré.

Quelques réunions plus tard, le bureau de l'association est constitué.

LA VIE ASSOCIATIVE



Le bureau de l'association du comice Joué-Chemiré.
Président : Julien Gaté- Vice-présidents : Patrice Coutelle,
Régis Noir- Secrétaire : Alain Tellier- Secrétaires adjointes :
Françoise Coquille et Martine Letourneur- Trésorière :
Maryline Cotineau- Trésoriers adjoints : Joris Gasnier,
Dorian Gasnier et Julienne Laurent

L'organisation concrète des 2 journées est structurée en **commissions**. Les responsables sont :

Terrain : Daniel Touchard.

Buvette : Thierry Landemaine.

Restauration : Jacky Bassereau.

Communication : Maryline Cotineau.

Animation : Alexandre Fouilleul.

Décoration : Félicia Guérin.

Depuis la réunion publique du 16 octobre un appel aux **bénévoles** est lancé pour s'inscrire dans les différentes commissions.

Des animations à la hauteur de l'évènement à concevoir

Les animations feront des 24 et 25 août 2019 un week-end festif qui réunira tous les acteurs du monde rural. De **nombreuses pistes** sont explorées. N'hésitez pas à participer à la réflexion et à la réalisation de cette grande fête de la ruralité qu'est le comice.

Le volet « historique » agricole se complète de la participation des **artisans-commerçants** et des **associations** : une vitrine de la ruralité actuelle dans toute sa vitalité !

Un printemps d'animation sur nos agendas

Le financement du week-end est réalisé notamment grâce aux **animations** et à la **vente de vin** au logo du comice.

- Samedi **1er mars**, concours de trut à la salle des fêtes de Joué.
- Samedi **6 avril**, marmite sarthoise avec DJ salle du Courmesnil à Loué.
- Samedi **11 mai**, randonnée gourmande (7km et 12km) et repas.

- Samedi **22 juin**, concours de pêche

Contacts :

- **Achat de vin au logo du comice** :
Thierry Landemaine 06 32 70 07 10
- **Inscription en tant que bénévole** :
Joué : Alain Tellier 02 43 88 65 38
Chemiré : Jacky Bassereau 02 43 88 47 55



On compte sur vous.

L'équipe du comice



Charnie Rando, association née en 2011, peut être considérée comme une extension des *Ateliers d'histoire de la Charnie* qui développent encore des randonnées dans et autour de la Charnie, suite logique des randonnées de printemps et d'automne organisées alors.

Le but premier était de prendre plaisir à la randonnée, mais aussi d'aménager des itinéraires en lien avec les communes, par exemple : « créer un parcours autour de la Charnie » en reliant les communes entre elles par des chemins balisés. Il reste « un long chemin à parcourir » pour finaliser ce projet initié à l'origine pour l'intégrer à cette date au schéma des territoires en Mayenne et en Sarthe autour des deux Charnie. En ce qui concerne Chemiré-en-Charnie, c'est la LBN.

Cependant, à petits pas, l'association évolue et la randonnée se développe autour de deux axes :

-les **randonnées mensuelles** (dimanche et mardi après-midi), et s'y s'ajoute une randonnée de deux jours avec parfois hébergement : en 2013, c'était (déjà) le « Tour de la Charnie ».

-la « **Rando-Cool** » qui permet aux personnes ayant des difficultés à marcher, de sortir de chez elles et de retrouver cette habitude de la marche sur un parcours d'un kilomètre avec une découverte du patrimoine local.

LA VIE ASSOCIATIVE



Charnie Rando avait 27 adhérents en 2011, nous sommes aujourd'hui 83. Notre volonté de faire vivre les chemins et la randonnée reste intacte. Nous contribuons à la surveillance et au « petit » nettoyage des chemins en maintenant les parcours ouverts à tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il suffit d'appeler le 06 07 57 98 78.

Secrétaire de l'association.
Martine Letourneur



LA PIERRE BABILLARDE

Depuis leur création en 2004, les ateliers d'histoire de Blandouet se sont donné pour mission de recueillir les traces du passé de nos villages. Partager ses souvenirs ; c'est dépasser les limites administratives : celles des communes, des départements... Ainsi sont nés en 2008, les Ateliers d'histoire de la Charnie.

- Des rendez-vous conviviaux : veillées, après-midi autour d'un thème, rencontre charnéenne pour les 10 ans (2014) puis pour les 15 ans (2019)...
- Un bulletin semestriel «*Le petit Babillard*» qui se fait l'écho de ces moments, de vos souvenirs sur un thème précis ou au gré de votre mémoire, des actualités de nos villages...
- Un site : «*la pierre babillard*» qui attend des bonnes volontés pour s'épanouir et permettre l'accès de notre mine de souvenirs (photos, textes...) à un maximum de personnes...

Des projets pour l'avenir : chaque bulletin est l'occasion de belles rencontres que ce soit à Blandouet ou à Chemiré, côté Sarthe ou côté Mayenne. Il reste tant à raconter sur la vie quotidienne des gens ordinaires qui ont fait la petite histoire de la Charnie. Des thèmes qui évoquent le passé, permettent de comprendre le présent et de contribuer à bâtir l'avenir : le premier boulot, de place en place, les racines familiales, l'hygiène et la propreté, l'école chemin de vie... La liste reste ouverte ! Et pour 2019 : une rencontre charnéenne pour les 15 ans des Ateliers dont le programme vous sera présenté dans le prochain PBI (Retenez déjà la date : samedi 15 juin)

Recueillir, partager...transmettre à nos enfants pour qu'ils n'oublient pas leurs racines et les valeurs de leurs ancêtres ; aux générations futures, jouant ainsi le rôle de maillon dans la grande histoire de l'humanité.



L'ADMR de CHANTENAY VILLEDIEU

Propose des services pour tous, toute la vie et partout !

L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- **Services et soins aux seniors**
 - Apporter un soutien dans les actes et activités de la vie du quotidien pour des personnes âgées
 - Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)
- **Entretien de la maison**
 - Réaliser l'entretien du logement et du linge
- **Accompagnement du handicap**
 - Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne
- **Enfance et parentalité**
 - Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables
 - Garde d'enfant



L'ADMR recrute des aides à domicile, employés de ménage et auxiliaires de vie sociale. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation. Venez rejoindre nos équipes, envoyez votre candidature à : recrutement@fedez2.admr.org. Nos valeurs associatives permettent la mise en place d'action de convivialité gratuite à destination de toutes personnes âgées des communes sarthoises.

LA VIE ASSOCIATIVE

Nos bénévoles participent à l'organisation de ces actions. Si vous souhaitez agir pour le lien social, contactez-nous : info.fede72@admr.org L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social.

La Maison des services ADMR "Vallée de La Sarthe"

21 rue Michel Vielle 72300 Sablé sur Sarthe

02 43 92 69 63

Ouverture :

Lundi, mardi, vendredi : 9h-13h

Judi : 9h 13h et 14h 16h30

Fermeture mercredi

Site internet www.admr72.com



L'ADMR de Chantenay Villedieu présent sur : Amné en Champagne, Auvers sous Montfaucon, Avesse, Brains sur Gée, Brûlon, Chantenay-Villedieu, Chassille, Chauffour-Notre-Dame, Chemiré en Charnie, Chevillé, Coulans sur Gée, Crannes en Champagne, Epineu le Chevreuil, Fontenay sur Vègre, Joué en Charnie, Longnes, Loué, Maigné, Mareil en Champagne, Pirmil, Poillé sur Vègre, St Christophe en Champagne, St Denis d'Orques, St Ouen en Champagne, St Pierre des Bois, Tassé, Tassillé, Vallon sur Gée, Viré en Champagne

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Pays de la Loire

17, rue Edgar Brandt 72000 Le Mans

Tél ! 02 43 50 77 77

Conseil - Santé

Le G.E.M.S, désormais dénommé C.R.C.D.C. (Centre Régional de Coordination des Cancers des Pays de la Loire) rappelle que :

Le cancer du sein

Est le cancer le plus fréquent chez la femme. En 2017, en Sarthe, 226 cancers du sein ont été décelés grâce au dépistage, alors que la grande majorité d'entre eux ne donnait lieu à aucun symptôme.

Le cancer du côlon

Est le 3^{ème} cancer en terme de fréquence. En Sarthe pour la campagne de dépistage 2016-2017, suite aux coloscopies réalisées en raison d'un test de dépistage positif : 1243 polypes ont été retirés et 210 cancers traités dont 70 % ont un bon pronostic.

Dans tous les cas, les traitements sont d'autant plus efficaces que le cancer – ou toutes lésions pré-cancéreuses - sont diagnostiqués tôt, c'est-à-dire **avant** toutes manifestations ressenties ou constatées.

De ce fait, pour tous les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, **un dépistage systématique** tous les 2 ans s'avère être une précaution impérative et irremplaçable :

- Mammographie pour les femmes.
- Test de recherche de sang dans les selles pour les hommes et les femmes, test qui est plus simple à réaliser (1 seul prélèvement) et plus performant.

Non, le cancer, cela n'arrive pas qu'aux autres !

DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination
Pays de la Loire

17 Rue Edgar Brandt
72000 LE MANS
Tel : 02.43.50.77.77

Dr Moutarde et Dr Honoré
Médecins coordinateurs – Antenne de La Sarthe

FAMILLES RURALES

34 rue Paul Ligneul – 72015 LE MANS CEDEX 2

Tél 02 43 39 3436

Débordé, Besoin d'aide **ENTRAIDE FAMILIALE sur votre canton**

Familles Rurales s'occupe de tout !

SI services à la personne

N'attendez plus, contactez-nous au 02 43 39 34 36
besoinaide.sap@orange.fr

Pour une aide régulière ou ponctuelle

- ❖ Ménage, repassage
- ❖ Jardinage
- ❖ Petites manutentions
- ❖ Petits travaux de bricolage
- ❖ Entretien des tombes
- ❖ S'occuper de vos animaux et de vos plantes en votre absence

VOS AVANTAGES :

- ▶ Aucune formalité administrative
- ▶ Aucune responsabilité employeur
- ▶ Aucune obligation d'engagement dans la durée ou la continuité du contrat

Pour 15.95€* seulement

-50 % DE REDUCTION ou CREDIT D'IMPOTS
selon travaux et loi de finance en rigueur

* Tarif au 01/01/2018 - cotisation annuelle

Familles Rurales Association d'Entraide Familiale
34 rue Paul Ligneul
72015 LE MANS CEDEX 2
☎ 02 43 39 34 36
Courriel : besoinaide.sap@orange.fr

TNT- CHANGEMENTS DE FREQUENCES LE 29/01/2019



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, sachez que la fréquence va changer le 29 janvier. Que faire ?

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.



Octobre 2018

Les services de l'État en
préfecture de la région
Pays de la Loire

Faux sites administratifs : attention aux arnaques !

La plupart des démarches administratives sont gratuites, pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse. Quelques réflexes sont à acquérir pour ne pas se faire abuser par ces faux sites administratifs.

Poursuivre la lecture sur le site de la préfecture

Annnonce des premiers lauréats de l'appel à projets : « Pays de la Loire Innovation – PIA3 Programme d'Investissements d'Avenir »

PIA3 c'est un financement exceptionnel de 13,9 millions d'euro pour l'innovation en Pays de la Loire par l'État et la Région. Les 3 premiers lauréats de l'appel à projets "Pays de la Loire Innovation – Programme d'investissement d'avenir" ont été annoncés le 2 octobre 2018.

Dotations de soutien à l'investissement local dans la région Pays de la Loire : consultez la liste des projets soutenus

À la date du 30 septembre 2018, 352 projets ont été soutenus par la DSIL, pour un montant total d'investissement de 184 millions d'euros. Consultez la liste des projets soutenus en Pays de la Loire.

Une brigade de contact mobile pour la gendarmerie en Sarthe

La Brigade de Contact Mobile de la Gendarmerie de la Sarthe a été inaugurée le 3 octobre en présence de M. le préfet. Au plus proche des territoires et de la population, cette brigade permet de replacer le service du citoyen au cœur du métier de gendarme.

Des engagements en faveur de la culture en Loire-Atlantique

Les services de l'État ont signé, avec le département de Loire-Atlantique, une convention pour une durée de 3 ans. Parmi les engagements : développement de l'éducation artistique et culturelle, soutien aux enseignements artistiques et pratiques amateurs, structuration du réseau des bibliothèques.

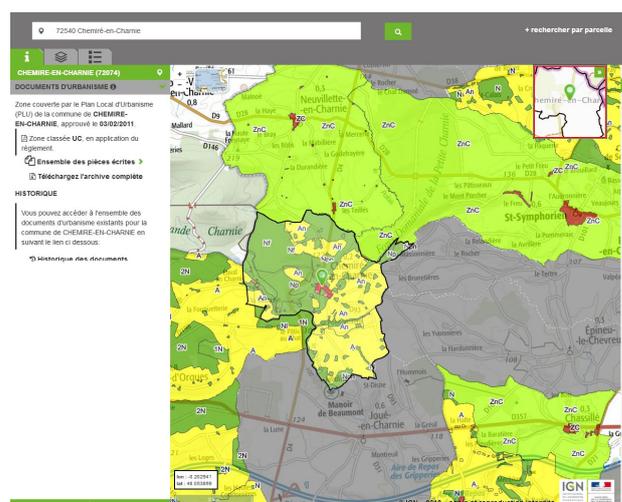
Pour aller plus loin : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/>

LES DOCUMENTS DE L'URBANISME EN LIGNE

géoportail
DE L'URBANISME

Vous êtes à la recherche d'informations sur un terrain. Vous souhaitez conduire un projet de construction ou d'aménagement ? Pour vous aider dans votre démarche, la collectivité a mis en ligne le document d'urbanisme en vigueur sur le site internet <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.

Cette plateforme vous permet d'obtenir des informations sur la parcelle concernée par votre projet (plan cadastral, surface, vocation du zonage et prescriptions qui s'appliquent). En outre, il est possible de générer un extrait de carte à différents formats (IGN, plan cadastral, photos aériennes).



INFOS PRATIQUES



La mairie

6 bis, place Saint-Gilles 72540 Chemiré-en-Charnie
02.43.88.42.67
mairie.chemireencharnie@wanadoo.fr
www.chemireencharnie.mairie72.fr

Les horaires d'ouverture au public :

- Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h

Tarif de location de la salle Chauvelier

Il est possible de louer la salle Chauvelier pour organiser vos évènements familiaux, associatifs, amicaux...

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Vin d'honneur | 55 € |
| Jeunes de la commune (jusqu'à 20 ans) | 55 € |
| Associations locales | 45 € |
| Opérations commerciales | 130 € |
| Buffet repas Chemiré | 130 € |
| Buffet repas hors commune | 150 € |
| Réunion petite salle | 45 € |
| Repas petite salle | 75 € |
| Lendemain | 25 € |

Il est également possible de louer de la vaisselle, demandez les tarifs de location à la mairie.

Tarif de location des tentes de réception

Il est aussi possible de louer les tentes de réception.

| | |
|-----------------------|------|
| Petite tente (4mx6m) | 20 € |
| Grande tente (6mx12m) | 40 € |

Les commerces ambulants

Boucherie des Halles Conlie (Mrs Couanon et Petitot)
02 43 20 50 27

Le vendredi vers 9h, place Saint-Gilles, puis en campagne.

Boulangerie Bodereau Saint Denis d'Orques
02 43 88 61 11

Le mardi et vendredi vers 10h sur la place Saint-Gilles.

Épicerie de Torcé-Viviers-en-Charnie
02 43 90 45 04

Le mardi 9h sur la place Saint-Gilles.

Poissonnerie La Granvillaise

Le jeudi vers 11h30 sur la place Saint-Gilles.

Les entreprises et les activités

Fabullâne Fabrication et vente de savons au lait d'ânesse, le Vieux Logis, 06.82.30.27.52.

Fédération de pêche : Etang du Moulin de l'Abbaye
02 43 21 01 40 ou 06 87 06 49 31.

Taxi collectif

Le taxi collectif est à la disposition des habitants de la commune pour se rendre à Loué.

Départ un mardi sur deux à l'abribus rue Bourdon Durocher. Tarif : 2,20€.

Gîte

- **Gîte Vègre et Palais**

Gîte de France 3 épis

2 rue Bourdon Durocher

Contact : Mme Coiffé Dominique 02 43 21 33 94

06 76 51 46 56 - dcoiffe@gmail.com

Capacité d'accueil : 14 personnes.



Collecte des déchets



**A Chemiré-en-Charnie
le mercredi des semaines impaires
Étival dépend de la collecte de Saint
Denis d'Orques,
le vendredi des semaines paires**